Laho
TERRE DE FORMATIONS
CCI HAUTS-DE-FRANCE

QUALITÉ, HYGIÈNE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ

FORMATION INTER-ENTREPRISES *

1 jour

Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

à partir de 390 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Connaître la définition du harcèlement et les sanctions
- Appréhender la responsabilité civile et pénale de l'employeur dans ces domaines
- Réfléchir à un plan de prévention et d'actions dans la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

*** sous conditions*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100 % présentiel
Mix-learning

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

** Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).*

99%
Taux de satisfaction en 2025

Document généré le 01/11/2026

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr
N° Vert 0 805 384 384

FORMATION INTER-ENTREPRISES *

Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Identifier le harcèlement et les responsabilités de l'employeur

- Les définitions légales
- L'auteur du harcèlement
- Méthodologie et charge de la preuve
- La responsabilité de principe de l'employeur : des mesures à prendre
- La responsabilité du salarié harceleur
- La protection de la victime
- La protection du témoin
- Que se passe-t-il en cas d'accusation infondées ?

2. Les moyens de lutte contre le harcèlement

- Le rôle de l'employeur : actions et réactions définitions de procédures
- Le rôle du référent prévu en matière de harcèlement sexuel et agissement sexiste
- Le rôle du management dans la détection du harcèlement
- Les moyens d'actions des IRP (Instances Représentatives du Personnel)
- Le recours à la médiation

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

LENS

Session 1 : 11 décembre 2026

SAINT-OMER

Session 1 : 10 novembre 2026

Laho
TERRE DE FORMATIONS
CCI HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr

Besoin d'être contacté·e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 **formationcontinue@laho-formation.fr**